

CENTRAIDE EST DE L'ONTARIO (OTTAWA) – APPEL DE PROPOSITIONS

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE – DESCRIPTION DE L'OBJECTIF PRIORITAIRE

OBJECTIF PRIORITAIRE	AMÉLIORATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE MAIN D'ŒUVRE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES
CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES VISÉS	<p>L'accès à un emploi est essentiel lorsqu'il s'agit de participer pleinement à la société.</p> <p>Des études révèlent que les employés handicapés sont souvent plus productifs, fiables et loyaux que leurs homologues, et que leur taux de maintien en poste est 72 % plus élevé que leurs collègues n'ayant pas de handicap.</p> <p>En fournissant des occasions d'emploi aux personnes handicapées, on leur donne une chance d'en finir avec la pauvreté et on aide aussi les employeurs à puiser dans un bassin de talents quasiment inexploité, qui leur permet de trouver la bonne personne pour le bon poste, ce qui a un effet positif sur l'environnement économique d'Ottawa.</p>

<p>CATÉGORIES ET EXEMPLES DE FINANCEMENT</p>	<p>Les programmes et les projets qui améliorent la main d'œuvre et qui créent des emplois, comme des investissements dans ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les entreprises sociales spécialisées dans l'emploi - la transition entre l'école et le travail pour les jeunes - la création d'emplois et le maintien en poste (y compris le soutien en milieu de travail) - le mentorat professionnel <p>Critères : Les programmes, les projets et les entreprises sociales qui respectent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'emplois respectant les normes d'emploi de l'Ontario (c.-à-d., salaire minimum ou plus, normes en matière de santé et de sécurité, etc.) - l'augmentation des occasions de réussite pour les participants dans le marché du travail ottavien - la garantie de la dignité de choix; l'appui d'une communauté ou d'un environnement de travail inclusif <p>La recherche sur les pratiques exemplaires, outils et approches prometteuses visant à améliorer les résultats en matière de main d'œuvre et à développer des études de cas d'employeurs sur les avantages de la création de milieux de travail inclusifs.</p> <p>La réunion de divers intervenants pour mieux coordonner les ressources et améliorer la collaboration pour avoir l'effet plus palpable.</p> <p>La recommandation de stratégies et de politiques qui amélioreraient les conditions économiques à l'aide d'un milieu de travail inclusif.</p>
<p>POPULATIONS CIBLES</p>	<p>Les personnes âgés de 15 ans et plus qui souffrent de problèmes sensoriels, physiques, intellectuels, développementaux, d'apprentissage et/ou de santé mentale et qui ont de la difficulté à se trouver un emploi qui correspond à leurs compétences et leur niveau d'expérience, ou qui a de la difficulté à conserver un emploi pour de telles raisons.</p>
<p>Veuillez noter que le financement ne couvre pas la rémunération ni les prestations des participants aux programmes.</p>	

